

À l'école De La Durantaye



Cher élève,

C'est avec plaisir que nous t'accueillons à l'école De La Durantaye. Tous les adultes de l'école et tes parents t'accompagnent afin d'apprendre, t'amuser et relever des défis!

À la fin de ton passage à l'école De La Durantaye, nous voudrions te reconnaître tant par ton **respect (entraide et écoute) envers les pairs et l'autorité** que par ta capacité à t'unir avec tes camarades pour relever les défis quotidiens. De plus, tu seras **responsable** dans ce que tu entreprendras en faisant preuve d'autonomie et de dépassement afin que tu puisses construire ton identité, **persévérez** vers des réussites et réaliser tes rêves.

Nous te présentons ton agenda scolaire. Tu y trouveras des renseignements sur le fonctionnement de l'école ainsi que la matrice des comportements attendus.

Chers parents,

L'agenda est un **outil précieux**, car il contient les informations concernant l'étude et les devoirs à faire à la maison. Un suivi quotidien vous permet d'être informés des apprentissages réalisés en classe. Il contient aussi les règles nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Votre collaboration et votre engagement aident votre enfant à relever les petits et les grands défis scolaires et à devenir les héros de leur réussite.

Tout comme vous, nous souhaitons que votre enfant s'épanouisse un peu plus chaque jour!

Bonne année scolaire !

L'équipe de l'école De La Durantaye



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Respect

L'utilisation du vouvoiement et de l'appellation <<monsieur, madame>> envers le personnel de l'école est prescrit.

Afin de respecter la réputation et la vie privée d'autrui, l'obtention du consentement de la personne est essentielle, avant toute captation ou diffusion de son image et de sa voix.

Collaboration

Lorsque vous éprouvez quelques inquiétudes ou problématiques, n'hésitez pas à contacter le titulaire de votre enfant ou l'enseignant concerné en premier lieu.

Vous avez des interrogations ou des commentaires à formuler à l'endroit de l'école, nous vous prions de bien vouloir les adresser à la personne concernée ou à la direction d'école en laissant une note dans l'agenda de votre enfant ou en communiquant avec le secrétariat.

Veuillez prévoir un délai maximal de 48 heures pour donner suite à votre demande.

Sécurité des marcheurs

La traverse des rues achalandées est facilitée par des brigadiers. Ce service doit toujours être utilisé par votre enfant pour sa plus grande sécurité.



Le service de police de St-Jérôme, en collaboration avec l'école détermine les endroits les plus stratégiques dans le déploiement de leurs effectifs.

Nous insistons sur l'utilisation de la rue Saint-Pierre située à l'arrière de l'école pour déposer et reprendre vos enfants.

Puisque nous sommes une école active, nous encourageons les familles à privilégier la marche qui :

- offre un moment de relaxation à votre enfant après sa journée;
- diminue la circulation des véhicules dans une rue sans issue;
- améliore la sécurité de tous aux abords de l'école.

L'allée du débarcadère sur le côté de l'école est réservée exclusivement aux autobus et berlines. Les automobiles y sont interdites. Il est également interdit de s'y attarder comme piéton.

Dès la fin des cours, tous les élèves doivent se diriger au service de garde ou quitter le territoire de l'école immédiatement. La surveillance des élèves débute à 8 h 00 le matin ainsi qu'à 12h45 au dîner, il est important de ne jamais envoyer votre enfant plus tôt.

Contrôle des absences

Vous devez aviser l'école via la plateforme Mozaïk de tout retard ou absence.

L'assiduité et la ponctualité contribuent à la réussite scolaire. Lorsque des élèves entrent en classe à des temps différents, ils perdent un temps précieux d'enseignement et dérangent leur groupe. Ils sont en décalage avec l'horaire de la journée et cela leur occasionne des stress inutiles.

Assurance

Il est fortement suggéré aux parents d'adhérer à une assurance couvrant des accidents ou des dommages qui pourraient arriver aux enfants. Exemples : lunettes cassées, dents brisées, transport en ambulance, orthèse...

Service de garde

Vous devez toujours vous stationner et accompagner obligatoirement votre enfant jusqu'à la porte de l'entrée de l'école. Votre enfant devra se rendre au bureau de la responsable du service de garde afin que l'on puisse contrôler son arrivée.

Le service de garde est ouvert de :

- 7 h à 8 h 00 et de 15 h 09 à 17 h 30
- Le numéro de téléphone pour rejoindre ce service est le (450) 432-9582 poste 1
- Les départs hâtifs se font à partir de 15 h 25 seulement.

Le dîner

Des frais de surveillance et d'encadrement sont exigés pour les élèves qui dinent à l'école.

Dîneur régulier : 193.30 \$/enfant pour toute l'année.

Dîneur occasionnel : 3.00 \$ par dîner.

Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant apporte de la nourriture saine à l'école ainsi que les ustensiles nécessaires. Il n'y a aucun four micro-ondes.



Collation

En conformité avec la politique alimentaire du centre de services scolaire, l'école privilégie une collation santé : fruits frais, légumes, fromage.

Allergies alimentaires

Des élèves présentent des allergies alimentaires. Pour des raisons de sécurité, nous sollicitons votre collaboration afin de ne pas envoyer d'aliments contenant des arachides ou des noix (beurre d'arachides, amandes, arachides, Nutella...) tant pour les collations que pour le repas du midi.

Prise de médication à l'école

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle pour laquelle les parents doivent signer une autorisation. Il est exigé d'avoir le pilulier original.

Autorisation

Pour des raisons de sécurité, tous les visiteurs doivent se présenter au secrétariat. Aucun élève ne sera autorisé à quitter l'école avant l'heure de sortie à moins qu'un de ses parents ne vienne le chercher. Il est important d'aviser le secrétariat avant de venir chercher votre enfant.

Objets personnels

Nous vous demandons d'identifier les vêtements et le matériel scolaire de votre enfant. L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets que les élèves apportent. Les objets personnels sont interdits à l'école sauf lors de journées privilégiées.

Appareils cellulaires et autres appareils mobiles

Les téléphones cellulaires, les écouteurs, les montres intelligentes et autres appareils mobiles personnels sont interdits, sauf lorsque cette utilisation est requise par :



- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant
- l'état de santé d'un élève; ou lui porter secours
- les besoins particuliers d'un élève en apprentissage de la langue, handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Cette interdiction s'applique sur les terrains, dans l'école et à l'extérieur lors d'activité scolaire.

Réseaux sociaux

Utiliser de façon approprié les réseaux sociaux, c'est-à-dire avec courtoisie, bienséance et respect de la réputation et de la vie privée.

Fermeture des écoles

Lorsqu'il y a tempête de neige, soyez informés de la fermeture de nos établissements:

- Envoi d'un texto au numéro de cellulaire se trouvant au dossier de l'élève;
- Publication d'un message sur la page d'accueil du site Internet du CSSRDN (cssrdn.gouv.qc.ca);
- Diffusion d'un message sur l'accueil téléphonique du CSSRDN (450 438-3131);
- Publication d'un message dans le portail Mozaïk-Parents.
- Publication sur la page Facebook de l'école De La Durantaye

Si aucun message n'est diffusé, les cours sont maintenus selon leur horaire.

Les alertes intempéries ne sont pas diffusées sur la page Facebook du CSSRDN.

Nous ne sommes pas responsables de la façon dont les médias retransmettent l'information, ni du moment où ils le font.

Le dîner à l'école



Si je dois dîner à l'école, il est important que je collabore pour assurer un climat de calme.

Je dois donc respecter les règles de vie et de fonctionnement.

1. Je reste assis à ma place et je demande l'autorisation pour circuler.
2. Je parle à voix basse à mes voisins.
3. Je prends TOUT le temps qui m'est alloué pour dîner. Je termine mon repas à l'intérieur, car aucune nourriture n'est acceptée sur la cour.
4. Je garde ma place très propre.

5. Je mets les restes au compost, au recyclage ou à la poubelle.
6. Je range ma boîte à lunch dans le bac de ma classe.
7. S'il pleut, je dois suivre les consignes demandées.

Si je ne respecte pas les règlements en vigueur, **mon droit de diner à l'école peut être suspendu.**

Je dois fournir une autorisation écrite par mes parents pour le diner à l'extérieur que je dois présenter le matin à mon enseignant. Je retourne dans la cour **seulement à partir de 12 h 45.**

Le soutien au comportement positif

Respect, persévérance et responsabilité

Nous travaillons en **collaboration** avec la famille sur le soutien au **comportement positif** qui souligne l'effort d'adopter une belle attitude à l'école grâce à l'enseignement explicite des comportements attendus.

Les élèves et le personnel ont droit à un lieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement, et à un environnement : respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, saint et inclusif.

Veuillez-vous référer à la matrice rappelant les principaux comportements attendus.

SCP consiste en une vaste gamme de stratégies systémiques et individualisées permettant d'atteindre d'importants objectifs sur le plan social et pédagogique, tout en prévenant les comportements problématiques auprès de tous les élèves.

Afin d'aider nos élèves à vivre des réussites, il est important de promouvoir et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez les élèves. Ainsi, nous favorisons un milieu d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire dans lequel tous les élèves peuvent atteindre leur plein potentiel. Cette démarche vise entre autres à :

- promouvoir **un climat positif et le civisme** à l'école ;
- faire du renforcement positif auprès de tous les élèves à l'aide d'un système commun ;
- intervenir de façon progressive sur le plan disciplinaire auprès des élèves qui ne respectent pas les règlements de l'école.

SCP met l'accent sur l'importance d'enseigner et de récompenser les comportements positifs, ce qui contribue à diminuer les comportements problématiques.

SCP préconise l'enseignement du comportement comme on fait l'enseignement des

mathématiques.

Dès la rentrée scolaire, toutes les attentes comportementales sont enseignées de façon explicite : modelage, pratique avec l'adulte, pratique autonome.

Système de renforcement et de discipline

L'école a mis sur pied un système de renforcement qui fonctionne avec des couronnes. Ce système permet de renforcer et récompenser les comportements attendus. Le renforcement positif se fait de façon stratégique et juste, afin de répondre aux besoins de chaque élève.

Les conséquences se veulent progressives et formatives dans le but d'aider chacun à progresser et de vivre des succès. L'objectif n'est pas de punir l'élève, mais plutôt de lui apprendre quelles sont les attentes comportementales et de lui donner les outils nécessaires afin qu'il arrive à atteindre de belles réussites.

L'élève a le devoir de respecter l'autorité et leur milieu d'apprentissage. Ils doivent ainsi respecter les règles de fonctionnement, incluant celle de la classe. Voir la matrice des comportements.

Intimidation et violence

En adoptant un comportement positif et bienveillant envers les autres, votre enfant s'assure de développer de saines relations. **Il ne doit poser aucun geste d'intimidation ou de violence.**

Notre *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation* comprend notamment, des interventions éducatives offertes à tous les élèves de façon préventive et des interventions plus spécifiques pour répondre aux besoins particuliers d'élèves ou de groupes.

L'intimidation n'est pas un conflit. L'intimidation est une agression (rapport de force inégal).

Le terme conflit suggère une divergence d'intérêts, d'objectifs, de valeurs, de méthodes, de rôles ou d'idées. **Une bousculade, une bagarre, une insulte ou encore une menace isolée entre deux individus de force égale ne sont pas nécessairement considérées comme de l'intimidation.**

Critères	Cas d'intimidation	Cas de conflit
Une intention ou non de faire du tort	L'intimidation est un rapport entre deux ou plusieurs élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Le conflit est une situation spontanée et sans pré-méditation.
Une personne ou un groupe	L'élève qui intimide veut gagner et pour ce faire, il cherche à dominer l'autre.	Les élèves discutent vivement et argumentent pour amener l'autre

qui dominent	Celui ou ceux qui intimident ont un avantage sur celui qui est intimidé. C'est un rapport de force inégal .	à partager leur point de vue. Les personnes sont sur un pied d'égalité .
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	Il en résulte une victime , puisque l'élève qui a été agressé a été contraint à l'impuissance . L'élève qui intimide sent qu'il est en droit de recourir à la violence, mais il ne veut pas se faire prendre. Lorsqu'il se fait prendre, il se justifie. L'élève qui subit l'intimidation se terre dans le silence, s'embrouille, voire assume les torts ou protège parfois l'agresseur.	Il n'en résulte aucune victime identifiable, même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes sont libres de donner leur version ou de défendre leur point de vue.
Une répétition des actes	Les actes d'intimidation se répètent . L'intimidation nécessite une intervention spécifique. La médiation n'est pas la première intervention à envisager.	Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation .

Pour signaler un geste de violence ou d'intimidation

En parler rapidement à un adulte de confiance

ou

Utiliser la petite boîte aux lettres confidentielle au 2^e étage



Sanctions et gestes réparateurs

Lorsqu'une règle n'est pas respectée, des mesures graduelles peuvent être prises selon la situation :

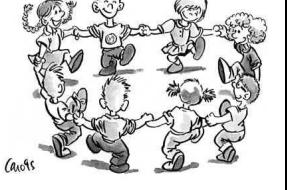
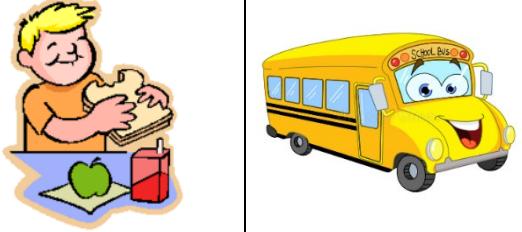
Exemples de sanctions possibles :

- Un avertissement;
- Une réflexion écrite;
- Le retrait du téléphone ou des écouteurs;
- Une suspension;
- Une expulsion.

Des gestes réparateurs peuvent aussi être demandés, comme :

- Présenter des excuses (verbales ou écrites);
- Participer à un cercle de discussion ou de médiation;
- Effectuer des travaux communautaires dans l'école.

Notre matrice

	Classe	Casiers et déplacements	Toilettes	Gymnase	Lieux de rassemblements	Cour d'école	Laboratoire/Bibliothèque	SDG	Locaux de diners	Autobus
Respect	<ul style="list-style-type: none"> - Je lève la main pour parler et j'attends mon droit de parole. - J'écoute et je regarde les adultes et mes pairs attentivement. - Je respecte mon espace de travail et celui des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je me déplace en silence pendant les heures de classe. - Je chuchote aux casiers lorsque cela est nécessaire. - Je marche calmement. - Je respecte l'espace des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je respecte l'intimité des autres et la mienne. - Je respecte l'espace dédié aux changements pour l'éducation physique. - Je tire la chasse d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais preuve d'un bon esprit sportif (coopération, encouragement, attention). - Je respecte les règles du jeu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis à l'écoute de ce qui se passe à l'avant. - Je respecte l'espace personnel des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je respecte les limites de la cour. - Je m'amuse de façon sécuritaire. - Au jeu, j'attends mon tour. 	 <ul style="list-style-type: none"> - J'utilise le matériel adéquatement. - Je prends soin des livres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je respecte les consignes des éducatrices. - Je respecte le ton de voix. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je parle à voix basse - Je respecte l'espace des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je respecte les consignes du conducteur. - Je parle à voix basse. - Je me déplace entre l'école et l'autobus en marchant.
<p>Je respecte les adultes et leurs interventions dans mon langage et mes comportements. Je suis courtois et poli(e) en tout temps.</p> <p>Je respecte mes pairs et leurs différences dans mon langage et mes comportements.</p> <p>J'adopte une attitude positive.</p> <p>Je prends soin du matériel et de mon environnement. (Infrastructures et équipements de l'école)</p>										
Réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Je m'engage à demander ou à offrir de l'aide. - J'encourage et je félicite les autres. - J'accomplis mes travaux avec soin et en utilisant mes stratégies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis un modèle pour mes pairs. - Je me déplace sans perdre de temps. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je vais directement aux toilettes et je retourne directement en classe. - J'utilise les moments prévus par mon enseignant pour aller aux toilettes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je participe activement. - Je me change rapidement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je participe activement dans la réussite de l'événement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je règle les petits conflits positivement. 	<ul style="list-style-type: none"> - J'utilise les ressources pour assurer mon succès. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je participe activement à la période de devoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> - J'ai mon diner ou mon argent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis un modèle pour mes pairs.
Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - J'ai le matériel nécessaire. - J'arrive à l'heure. - Je fais ma routine et mes travaux dans le temps demandé. 	 <ul style="list-style-type: none"> - Je garde mon casier et mon environnement propres. - Je circule à droite. - Je tiens mon matériel dans mes mains. 	 <ul style="list-style-type: none"> - Je me lave les mains en économisant l'eau, le savon et le papier. 	 <ul style="list-style-type: none"> - Je porte les vêtements et des souliers convenables. - Je range le matériel utilisé. - Je remets les vêtements empruntés à l'enseignant. 	 <ul style="list-style-type: none"> - J'entre et je m'assois en silence. - J'attends le signal avant de me déplacer. 	 <ul style="list-style-type: none"> - J'arrête de jouer au son de la cloche et je prends mon rang. - Je m'assure d'entrer le matériel emprunté. - Je signale les dangers ou les conflits à l'adulte. 	 <ul style="list-style-type: none"> - Je replace les chaises et le matériel aux bons endroits. - Je parle à voix basse lorsque je commence. 	 <ul style="list-style-type: none"> - Je donne ma présence. - Je range le matériel. - Je m'engage à terminer le jeu que je commence. 	 <ul style="list-style-type: none"> - Je reste assis à la place qui m'est assignée. - Je circule calmement et je demande la permission de circuler. - J'avise un responsable si je mange à l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je demeure assis correctement et je reste à ma place durant tout le trajet. - Je m'assure d'apporter tout mon matériel avec moi.

Code vestimentaire

Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant porte des vêtements décents pour un milieu d'éducation.

Une tenue vestimentaire adéquate sera proposée à l'élève non conforme au code vestimentaire.

L'élève doit être habillé convenablement selon les saisons.

Tout vêtement faisant référence à de la vulgarité ou prônant la violence ou la consommation de substances réservées aux adultes, ne sera pas toléré.

La casquette, la tuque ou le chapeau sont interdits dans les classes.

L'élève doit porter en tout temps des chaussures bien ajustées et bien attachées afin de jouer sans risque de se blesser.

L'élève doit avoir le visage à découvert sauf en cas de motif de santé.



Renseignements généraux en éducation physique

Afin de donner des conditions favorables à l'apprentissage en éducation physique, nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

1. Dossier de santé

- Compléter la fiche de renseignements.
- Avertir l'enseignant en éducation physique de tout changement pouvant survenir au cours de l'année scolaire.

2. Politique des exemptions

➤ Exemption de longue durée : (1 semaine et plus)

Les parents doivent faire parvenir à l'enseignant en éducation physique un billet du médecin expliquant la situation.

➤ Exemption de courte durée : (1 cours)

L'élève se présente au cours avec un billet signé de ses parents qui explique les motifs de l'exemption.

3. Tenue vestimentaire

L'élève doit avoir des vêtements permettant de se changer après un cours d'éducation physique à partir de la 4^e année :

- souliers de sport bien attachés;
- pantalon de survêtement confortable;
- les bijoux (bracelet, boucles d'oreilles, colliers, clés) doivent être retirés pour la période d'éducation physique;
- les cheveux doivent être attachés;
- chandail à manches courtes de préférence.

NOTE : Il est important... de bien identifier les vêtements et de les mettre dans un sac en tissu (genre sac à souliers).



Horaire des élèves du PRIMAIRE



8 h 00 à 8 h 10	Accueil & surveillance
8 h 10 à 10 h 32	Cours
10 h 32 à 10 h 52	Récréation avant-midi (20 minutes)
10 h 52 à 11 h 50	Cours
11 h 50 à 12 h 55	Diner (65 minutes)
12 h 55 à 13 h 53	Cours
13 h 53 à 14 h 13	Récréation en après-midi (20 minutes)
14 h 13 à 15 h 12	Cours
15 h 12 à 15 h 19	Sortie des élèves

Horaire des élèves du PRÉSCOLAIRE



8 h 00 à 8 h 10	Surveillance et accueil des élèves
8 h 10 à 11 h 12	Enseignement, éveil et formation
11 h 12 à 12 h 50	Diner
12 h 50 à 14 h 32	Enseignement, éveil et formation
14 h 32 à 14 h 37	Préparation pour le départ
14 h 37	Départ des autobus et des marcheurs
14 h 37 à 15 h 09	Prise en charge

Engagement aux règles de vie

Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous!

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu les règles de vie de mon école.

Pour mon bien-être et celui de mes amis, je m'engage à respecter ces règles de vie durant toute l'année.

Prénom

Nom de famille

Classe

Signature

Date

PARENTS

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'école.

J'offre ma collaboration et je m'engage à faire respecter ces règles de vie durant toute l'année.

Signature de la mère, du père ou du tuteur

Date